

Conseil Municipal du Mardi 08 octobre 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/050

Date de la convocation : 30 septembre 2024

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 14

Représentés : 7

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Brigitte MOREL, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Pierre PELTIER, Odile BREANT procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Pierre-Alain HIRSCH, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Eric MAUR

OBJET : BUDGET : DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE A L'AMENAGEMENT ET DU FONDS D'AIDE AUX COMMUNES POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL - ACCORD DE PRINCIPE

Madame la Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune dispose de fonds d'aides de la Métropole Rouen Normandie.

Il s'agit du FAA (fonds d'aide à l'aménagement) pour les petites communes et du FACIL (fonds d'aide aux communes pour l'investissement local).

Afin de ne pas perdre les montants alloués à la collectivité, il est nécessaire de demander les subventions au plus vite.

Chaque type d'aménagement ou d'acquisitions de matériel voté au budget primitif 2024 fera l'objet d'un descriptif détaillé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal. Madame la Maire demande l'avis de l'assemblée sur le principe de ces demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :**

- 1 - d'autoriser Madame la Maire à demander ces subventions
- 2 - d'autoriser Madame la Maire à signer toutes pièces afférentes à ces demandes.

Le secrétaire de séance,
Adjoint à la Maire,
Eric MAUR



Transmis en Préfecture : 30 octobre 2024

Affichage : 30 octobre 2024

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

